



F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# Les Pages Ardéchoises

Bulletin trimestriel de la Section Ardéchoise  
de la Fédération Syndicale Unitaire,  
Education, Recherche, Culture,  
Formation, Insertion.

Directeur de la publication CPPAP 0120 S 07525 - Valérie BENMIMOUNE Maison des syndicats 07000 PRIVAS

N°95

mars 2019

## Édito

Un projet de société dont la devise serait Marche ou crève !

Nous le savions dès le départ, ce gouvernement mène une politique néfaste pour la population, pour les missions publiques et pour les agent·e·s. Il pratique le double langage en prônant la modernisation de la Fonction publique et le respect des agent·e·s public·que·s, alors même qu'il ne revalorise pas leur rémunération, qu'il supprime des postes et veut affaiblir les droits et garanties.

Après le retour du gel de la valeur du point d'indice qui entraîne des pertes de pouvoir d'achat sans précédent, la mauvaise compensation de la hausse de la CSG, le rétablissement du jour de carence, le gouvernement annonce un projet de loi dit de transformation de la Fonction publique. C'est en fait une remise en cause sans précédent de celle-ci, tournant le dos à notre modèle social, renonçant à faire évoluer la Fonction publique pour répondre à tous les besoins de la société et garantir plus et mieux des services publics de qualité aux usager·es sur l'ensemble du territoire.

Dans la cinquième édition de son rapport annuel, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, qui n'est pourtant pas un gauchiste notoire, a lui-même mis en garde contre le risque de rupture entre les usager·es et des services publics de plus en plus privatisés, dématérialisés et complexifiés. « L'éloignement du contact humain ainsi que la restriction des moyens budgétaires qui leur sont alloués contribuent à créer un sentiment diffus et dangereux de rupture entre les usagers, notamment précaires, et les services publics. »

Alors que les concours de l'enseignement 2019 voient leur nombre de postes diminuer dans le public, voire carrément s'effondrer en langues et en lettres, il n'en est rien dans le privé où le nombre de postes ouverts augmente, voire double. Si l'on rajoute au tableau la scélératesse mesurant le financement des maternelles privées sous couvert de « scolarisation obligatoire dès trois ans », on voit clairement à quel projet M. Blanquer travaille !

Les organisations de la Fonction publique annoncent jeudi 9 mai une journée d'action et de grève unitaire à laquelle 7 fédérations ont d'ores et déjà adhéré. Le secteur public protège les plus faibles. Nous, c'est tou·te·s ensemble que nous protégerons la fonction publique !

Valérie Benmimoune

PRIVAS CC

P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ LE 28/03/2019

## Les Pages Ardéchoises

### SOMMAIRE

- p. 1 Édito - Brève
- p. 2 Une manifestation à haut risque...
- p. 3 Ça bouge en Ardèche
- p. 4 EPSF - « Travailleuses »
- encart Stage « Collectif de travail »

### BRÈVE

Pour éviter que les élèves des lycées sortent en manifestation pour le climat, Blanquer impose des débats dans les établissements scolaires... Et pourquoi pas « frites à volonté à la cantine », comme dit Aurel dans *Politis* ?

Ce serait pas un peu du réchauffé, cette histoire de débat ? Voilà un ministre qui prend vraiment les lycéennes et les lycéens pour des c...

# MOUVEMENT SOCIAL

## Recherche casseurs désespérément...

«Manifestation à haut risque», «un millier de casseurs attendus»... C'est dans ces termes que le préfet de la Drôme et le maire de Valence (LR) avaient annoncé l'Acte XII des gilets jaunes à Valence samedi 2 février, justifiant ainsi des mesures de couvre-feu hallucinantes.

Fermeture des accès routiers à la ville, contrôle et fouille des véhicules et des personnes, suspension des transports en commun, événements annulés, centre-ville barricadé avec vitrines des commerces calfeutrées par des panneaux en bois, mobilier urbain retiré - 2500 heures de travail pour les services municipaux selon la mairie\*. C'est «comme si on redoutait une attaque, comme si on était en guerre», écrit une journaliste du *Monde* le lendemain\*\*.



Ces craintes et ces «mesures de sécurité» étaient-elles fondées ? De la même manière que les quatre autres manifestations des Gilets Jaunes à Valence les samedis précédents, l'Acte XII s'est déroulé sans débordement, dans une ambiance festive, presque carnavalesque, malgré la pluie glaciale et sous la présence anxiogène d'un hélicoptère. 5400 personnes (selon la préfecture) ont défilé de Valence Sud jusqu'au centre-ville derrière un guignol géant, au son des tambours du *Transe express* ou d'ailleurs, des sifflets, des slogans et des chants, souvent révolutionnaires (*Marseillaise*, mais aussi *Chant des Partisans*, *Bella ciao*... ce qui montre bien la diversité des inspirations et des participant·es). L'arrivée du cortège



devant les rangs de CRS qui bloquaient l'accès à l'hypercentre piétonnier et à la préfecture n'a pas entraîné d'affrontements\*\*\*, bien que les CRS aient tiré une ou deux salves de grenades lacrymogènes pour disperser la foule. Il n'y aura au final pas eu de blessé·es, ni de vitrines cassées, ni de voitures incendiées.

M. le préfet est-il déçu ? On peut se poser la question tant la communication anxiogène et les mesures de couvre-feu ont été disproportionnées. En réalité, on peut penser que les objectifs ne sont pas tant ceux du maintien de l'ordre, que de dissuader toute velléité de manifester.

Trois jours plus tard, l'Assemblée nationale votait le projet de loi «visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations» qui permet au préfet d'interdire de manifester à tout·e citoyen·ne sans avoir à apporter des preuves de dangerosité et sans intervention de la Justice.

L'alternative à l'extrême-droite qu'était censé incarner Macron lors du 2e tour de l'élection présidentielle (et pour laquelle nombre de citoyen·nes avaient voté), est-elle encore crédible devant un tel mépris des principes fondamentaux de la démocratie et de la justice ?

\* France 3 régions : <https://bit.ly/2UH9S2O>

\*\* *Le Monde* : <https://lemonde.fr/2HllrmQ>

\*\*\* Quelques affrontements après la manif en fin d'après-midi sur le rond-point de Valence Sud.



Ont participé à la rédaction de ce journal :  
Valérie Benmimoune, Cécile Brunon,  
Houria Delbosq, Thomas Goyadain, Olivier Jeunet,  
Yann Senot, Anne-Laure Vincensini.



## Un labyrinthe à Annonay

Samedi 19 janvier, le collectif Educ Nord-Ardèche se manifeste. Ce collectif rassemble des personnels des écoles, collèges et lycée du bassin d'Annonay, tou-ttes en colère face aux réformes successives qui ne font que dégrader leurs conditions d'exercice. Pour elles et eux, c'est le service public d'éducation qui est en danger.



Ils et elles ont installé un labyrinthe de l'éducation symbolisant les difficultés des jeunes à se frayer un chemin au cours de leur parcours scolaire. Dans ce labyrinthe en bottes de paille, des panneaux sont

affichés : 25 % de précaires dans l'Éducation Nationale, personnels mal formés, baisse du pouvoir d'achat...

Autre installation, une petite classe fictive, avec comme sujet du jour « pour vous, c'est quoi l'école idéale ? ». Les passant-es peuvent s'installer et discuter. Quelques réponses : elle permet d'apprendre le vivre-ensemble, elle doit former des citoyens critiques, elle doit être féministe, ne laisser personne sur le carreau...

Un reportage audio sur Radio d'ici : <https://bit.ly/2UQusoY>.

## Quelle priorité au primaire ?

Le 31 janvier, 67% des professeur-es des écoles du département étaient en grève. Enseignant-es et parents d'élèves ont manifesté à Privas pour dire stop aux retraits de postes et au saccage du service public. Cette colère doit être entendue. Les réponses apportées doivent sortir des beaux discours et être à la hauteur de l'enjeu : la réussite de tou-ttes ! Pour le SNUipp-FSU, la priorité au primaire, ce sont des effectifs abaissés partout, des personnels RASED auprès des élèves en difficulté, des maîtres surnuméraires, une formation continue de qualité, une reconnaissance salariale à la mesure de la responsabilité des enseignant-es.



## AESH en action

Lors de la mobilisation nationale intersyndicale du 6 février pour une reconnaissance du métier d'AESH, le SNUipp-FSU07 a appelé à un rassemblement à Privas, suivi d'une audience avec l'Inspecteur académique. En assemblée générale, parmi les revendications nationales, il a été décidé d'insister plus particulièrement sur trois points lors de l'audience : la revalorisation du statut et des salaires, le droit de travailler à temps complet et le besoin de formation, et d'évoquer également les problèmes posés localement cette année par l'affectation des AESH par établissement et non plus par élève.

## Ça s'organise sur Aubenas

À Aubenas, les enseignant-es de Gimond et d'Astier ne décolèrent pas et s'unissent pour agir contre les réformes du Lycée Général et Professionnel, car le constat est clair : tout le monde y perd !

Il y a d'abord eu les réunions d'information à destination des parents en janvier et février, pour lutter contre la communication ministérielle. Les parents étaient nombreux à venir s'informer et à exprimer leur soutien.

Puis il y a eu l'occupation nocturne du lycée Gimond par plus de trente enseignant-es et parents d'élèves dans la nuit du 12 février.

Pas de répit pendant les congés de février puisque la banderole du Lycée Gimond a fait le tour des sites emblématiques d'Ardèche.

Et ça continue : un insigne pour les journées Portes Ouvertes, une pétition pour interpeller le rectorat... La mobilisation s'amplifie, et s'étend à d'autres lycées comme celui du Teil.

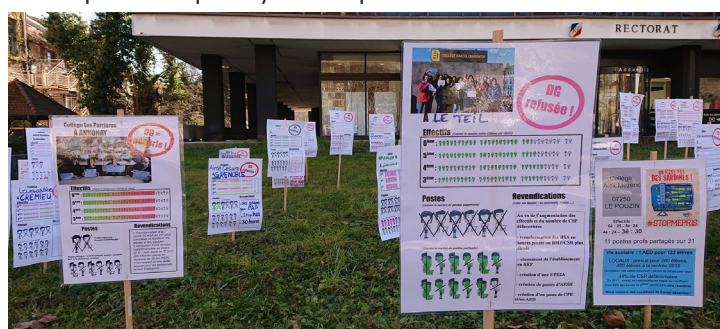


## Suivi RASED

Sur le secteur de Lablachère, 107 élèves issus de dix écoles devraient être suivis par le RASED. Depuis la fermeture du poste en 2012, ce suivi n'a pas lieu sur ces écoles. Le SNUipp-FSU s'est donc mobilisé avec les collègues. Une délégation d'enseignant-es a été reçue par l'IEC de la circonscription et le député du secteur. Le SNUipp a convoqué une conférence de presse (<https://bit.ly/2OjMruf>) et porté les besoins du secteur en carte scolaire. Cette mobilisation collective s'est traduite par la création d'un poste de maître E. Ce n'est qu'une première étape tant les besoins restent nombreux.

## Un champ de revendications...

Plantés devant le rectorat à l'occasion d'un rassemblement organisé par le SNES de Grenoble, chaque panneau égraine la litanie des fermetures de postes et des classes surchargées telles qu'on les prévoit dans le second degré à la rentrée 2019. Des collègues ardéchois n'ont pas manqué d'y être représentés.



## Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux

Alors que la situation des directeurs et directrices d'école en termes de conditions de travail et de manque de reconnaissance a été pointée par les acteurs de terrain et reconnue par le ministère, l'article 6 de la loi « de l'école de la confiance » de M. Blanquer résout le problème... en supprimant la fonction de directeur d'école !

Les EPSF regrouperont plusieurs écoles sous la direction d'un·e principal·e de collègue qui sera seul maître à bord : en plus du collègue, il ou elle dirigera les enseignant·es des écoles qui lui seront rattachées, assisté·e d'adjoint·es ayant passé le concours des personnels de direction et ayant une expérience du premier degré.

Le regroupement des écoles dans un EPSF est décidé par le préfet et les collectivités locales après avis de « l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation ». Il suffit que l'État et les collectivités locales le souhaitent pour que l'EPSF soit constitué. L'avis des conseils d'école ou du conseil d'administration du collège n'a pas d'importance. Il n'est même pas nécessaire de le recueillir.

Les aspirations de certains directeurs et directrices à bénéficier d'un « statut » censé être le remède à tous leurs maux avaient été portées par des député·es dans un rapport sur le sujet en août 2018. On subodorait déjà que le modèle unique des 45000 écoles françaises, avec leur taille humaine et une direction assurée par un·e enseignant·e sans statut hiérarchique, serait remis en question.

L'économie de postes, que ce soit du fait du regroupement des écoles ou du fait de la disparition vraisemblable des décharges d'enseignement attribuées aux PE-directeurs, sera substantielle. « Le profit escompté de cette mesure est d'abord budgétaire car le dispositif permet une économie d'échelle qui se traduira par une diminution du nombre de postes d'enseignants du primaire » explique Sylvie Plane, ex vice-présidente du Conseil Supérieur des Programmes. Ces décisions sont à mettre en lien avec les objectifs de CAP 22 et la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici 2022 !

La tendance est donc à la disparition des écoles en tant que structures de proximité, et à la disparition des directeurs et des directrices qui sont pourtant des interlocuteurs et des interlocutrices de terrain extrêmement sollicités. Leur expertise et leur rôle fondamental, au cœur du fonctionnement de l'école, sont purement et simplement niés.

Avec la FSU, le SNUipp-FSU est porteur d'un autre projet pour l'école avec une direction au plus près du terrain. Il dénonce les mesures prises sans concertation, prenant de court tous les acteurs et mettant en pièce tout le modèle de l'école primaire. Il alertera les collectivités ainsi que les élu·es ardéchois·es de cette nouvelle organisation qui impactera fortement l'espace rural et la notion de service public de proximité. Les changements à venir dans le fonctionnement de l'école concernent de toute évidence l'ensemble de la profession.

## Projection de « Travailleuses » à Privas (7 mars 2019)

En prélude au 8 mars, dont le thème était l'heure des comptes, la valeur du travail des femmes, la FSU 07 a organisé la projection de « Travailleuses », avec l'idée de s'approcher au plus près des femmes au travail.

Dans ce documentaire, des travailleuses du textile de cinq pays différents parlent de la représentation de leur travail. Qui sont-elles ? Pourquoi font-elles ce métier ? Ce qui importe d'abord, c'est la manière dont chacune se voit, se pense. Ces femmes parlent de leurs désirs, de leur besoin d'indépendance. Elles décrivent leur vie au travail, les difficultés, la dureté, la nécessité de travailler, les envies, les regrets...

Une bonne trentaine de personnes avaient répondu présentes à cette invitation. Plonger dans des usines très différentes, ou pas tant que ça. Découvrir ces gestes répétitifs et finalement pas si automatisés dans les usines chinoises. Entendre les rêves, les choix par défaut de ces métiers. Apercevoir tel ou

tel aspect des conditions de travail, du droit de manger en marchant faute de pause repas pour une travailleuse française, à cette toute jeune chinoise pour qui minuit

est l'heure la plus dure quand on travaille treize heures par jour, six jours par semaine. Viennent aussi les très belles images d'Afrique où l'on frémit à la vue de la teinture des tissus remués dans des chaudrons bouillonnants avec pour seule protection de vagues masques à poussière sur le visage. Le fil conducteur c'est le bruit, assourdissant la plupart du temps, omniprésent fracas des machines, quelle que soit leur nationalité, et qui tire un soupir de soulagement quand il s'arrête à la toute fin. Si on ne nous a pas tout expliqué, en tout cas, on nous a permis de nous approcher tout près, de se mettre à leur hauteur, et de partager un moment les réalités de ces travailleuses.

Merci au cinéma le Vivarais de nous avoir accueilli·es et à Ardèche Afrique Solidaires, à Femmes Solidaires et au MRAP de nous avoir accompagné·es.

